

Faut-il avoir le mauvais goût de rappeler qu'en 1987, les médias occidentaux avaient salué la déposition du cacochyme Bourguiba et la prise de pouvoir par Ben Ali comme l'avènement du « printemps tunisien » ? En 2011, ces mêmes médias, entraînant dans leur sillage responsables politiques et opinions publiques, considèrent la vague de troubles et de déstabilisations qui frappent le monde arabe du même regard à la fois faussement angélique et vraiment ignorant, avec le ravissement infantile de voir le désordre s'installer dans le monde des adultes et Guignol taper sur le gendarme. Avec une incroyable suffisance, des experts nous affirment que le monde arabe est enfin parvenu à « l'âge adulte » et qu'il a découvert collectivement, grâce au sacrifice d'un marchand ambulancier tunisien, les délices de la démocratie qui vont le mettre à l'abri à la fois des dictatures prédatrices et des excès du fondamentalisme religieux.

C'est là une double erreur fondée sur une ignorance de l'histoire et sur une perspective en trompe-l'œil. De 1945 aux années 60, tous les pays arabes et musulmans accédant à l'indépendance, de l'Indonésie au Maroc et à l'exception notable de l'Arabie, se sont dotés de régimes démocratiques sous forme de républiques parlementaires ou de monarchies constitutionnelles qui fonctionnaient de façon plutôt débonnaire, parfois aimablement anarchique, mais qui ont amplement prouvé que la démocratie n'était nullement étrangère à ces sociétés. C'est sous la pression et les ingérences incessantes de l'Occident, de l'URSS et de la confrontation est-ouest que ces régimes ont brutalement ou peu à peu dérivé vers des formes dictatoriales et conservatrices censées figer la situation au profit de l'un ou l'autre camp. En second lieu, il apparaît qu'on est en train de refaire, par bêtise ou par calcul, avec les révoltes arabes la même erreur qu'avec la violence politique islamiste : considérer qu'il s'agit partout et toujours d'un même phénomène spontané qu'il faut traiter de manière identique alors que nous sommes confrontés à des situations particulières dans des contextes spécifiques où des interventions extérieures décisives s'entremêlent. Ces situations de crise ne se résoudreont pas de façon indifférenciée dans un climat de lendemains qui chantent.

La vague de révoltes populaires qui ont frappé la Tunisie et l'Égypte en décembre 2010 et janvier 2011 était incontestablement spontanée et justifiée par les prédatrices du clan au pouvoir. Elle ne constituait cependant pas une novation. Des troubles similaires s'étaient produits en Tunisie en 1969, 1978, 1980, 1984, 2000, ainsi qu'en Égypte en 1968, 1977, 1986, 1987, 1995, tous réprimés avec la plus extrême violence sans que l'Occident s'en émeuve beaucoup. Le fait

nouveau est qu'en 2011, dans ces deux pays, l'armée a pour la première fois refusé de jouer son rôle répressif. Tout en l'encadrant assez habilement, elle a laissé la contestation se développer et s'exprimer jusqu'à provoquer la chute des pouvoirs politiques. En dernière analyse, et si l'on veut bien considérer les choses froidement, c'est l'armée et non le peuple qui a chassé les potentats tunisien et égyptien. Reste à savoir pourquoi. Les chefs d'état-major tunisien et égyptien, les généraux Rachid Ammar et Sami Enan, ainsi que le ministre de la défense égyptien, le Maréchal Tantaoui, ne sont jamais passés pour des démocrates libéraux. Mais ce ne sont pas non plus des aventuriers prêts à se jeter dans l'inconnu et encore moins à briguer le pouvoir. Les uns et les autres sont garants de la bonne santé financière de leur institution qui, dans les deux pays, demeure le principal opérateur économique et récipiendaire de différentes formes d'assistance occidentale. Pour assurer la pérennité de ce système, l'institution militaire ne doit pas exercer en première ligne un pouvoir politique qui pourrait être contesté et doit s'abriter derrière un paravent civil aussi contrôlable que possible. L'Algérie connaît une situation similaire.

La charge d'assumer la visibilité du pouvoir avait donc été confiée à des anciens hauts cadres de l'armée ou des forces de sécurité avec la double mission d'imposer l'ordre social et de canaliser vers l'institution militaire l'essentiel de la rente. Moubarak et Ben Ali ont failli dans cette tâche. Le temps aidant, ils ont pris l'habitude de réorienter la rente au profit exclusif de leur famille, de leur clan et de réseaux d'affaires rivaux de ceux des militaires, suscitant à la fois l'exaspération de la société civile et la frustration du haut commandement militaire. Il était temps de s'en débarrasser, d'autant plus que Washington indiquait clairement que, compte tenu des impératifs de politique intérieure américaine, les crédits affectés à l'assistance militaire et civile extérieure seraient revus drastiquement à la baisse dès l'exercice 2011.

Les événements de Sidi Bouzid ont sans aucun doute donné le signal des bouleversements en Tunisie mais n'avaient pas vocation à déclencher une épidémie dans l'ensemble de la région. C'est la réaction de l'Occident, Washington en tête, qui a provoqué de façon déterminante l'extension des phénomènes de contestation en Égypte d'abord puis dans d'autres pays arabes. Car, pour la première fois depuis un demi-siècle, au lieu de se cantonner dans un prudent attentisme, la communauté occidentale a exigé le départ du potentat tunisien. Dès le début des troubles, le général Ammar s'est rendu au Pentagone où il a manifestement recueilli garanties et assurances que les États-Unis, non seulement ne s'opposeraient pas au départ de Ben Ali, mais qu'ils mobiliseraient leurs alliés pour soutenir les initiatives réformatrices du commandement militaire. Cette carte blanche en Tunisie avait valeur de blanc-seing pour le haut commandement militaire égyptien et on a vu se reproduire au Caire le même scénario qu'à Tunis. Tandis que le général Enan, chef d'état-major égyptien s'entretenait non-stop par téléphone avec son homologue américain, l'amiral Mike Mullen, pour s'assurer de son

soutien, l'armée canalisait et endiguait habilement la contestation populaire dans le seul périmètre de la place Tahrir, sous l'objectif des caméras des médias internationaux dont la pression ne pouvait conduire qu'au départ de Hosni Moubarak.

Dans ces deux pays, l'armée a donc réussi, en laissant pour quelques jours les apparences et l'espoir du pouvoir au peuple, à se débarrasser de dirigeants prédateurs qui vivaient aux crochets de l'institution militaire. Il leur reste à préserver cet acquis en organisant le transfert du pouvoir d'État à des organismes moins voyants et suspects que des militaires en uniforme. Et c'est là que le bât blesse. Trente ou quarante années de dictature ont éradiqué du paysage politique toutes les formes d'organisations démocratiques, libérales, sociales, pluralistes ainsi que leurs cadres assassinés, emprisonnés ou en exil. Par leur rapidité de mobilisation et d'exécution, les «révolutions internet» ne laissent ni le temps d'élaborer des stratégies construites, ni l'espace nécessaire à l'émergence de leaders intermédiaires susceptibles de fédérer les mécontentements et de les réorienter dans un sens constructif. En définitive, la seule organisation structurée et structurante qui a survécu aux purges dictatoriales en Tunisie et en Égypte reste celle des islamistes qui ont pu perdurer malgré les persécutions parce qu'ils recevaient un soutien permanent des pétromonarchies sunnites et parce qu'ils ont pu s'appuyer sur leur appareil international qui s'étend de l'Indonésie au Maroc.

Certes, les Frères Musulmans sont loin de faire l'unanimité et même la majorité dans ces deux pays où ils ne recueilleraient que 20 à 30% des voix, mais dans le cadre d'élections démocratiques et face à un paysage politique totalement protoplasmique et éclaté<sup>1</sup>, ils ont toutes les chances de bénéficier de l'effet de levier du scrutin majoritaire comme cela a été le cas en Algérie aux élections de 1991 où le FIS raflait 65% des sièges avec 30% des voix. Face à une telle situation, l'armée aurait le choix entre un scénario à l'algérienne en interrompant le processus pour se trouver un dictateur de rechange, à la turque en restant dans ses casernes et en mettant le politique sous tutelle, ou à la pakistanaise en faisant cause commune avec les islamistes. Mais, au moins en ce qui concerne l'Égypte, c'est un scénario à la soudanaise qui reste le plus probable et le plus à redouter.

Le cas soudanais demeure en effet à ce jour un paradigme de transition ratée à la démocratie en terre arabe. Lors de son accession à l'indépendance en 1956, le pays s'était doté dans la tradition britannique d'une constitution libérale et d'un parlement élu. Du fait de ses frontières très artificielles, séquelles de la colonisation, il était caractérisé par un manque certain d'homogénéité de sa population divisée entre Arabes musulmans au nord, tribus africaines islamisées à l'ouest, tribus africaines christianisées ou animistes au sud. Cette diversité avait

---

<sup>1</sup> À la date du 15 avril 2011, pas moins de 55 partis « démocratiques » se sont déjà fait enregistrer pour les prochaines consultations électorales en Tunisie.

conduit à une vie politique assez agitée mais prolifique d'où avait émergé le premier et le plus important parti communiste du monde arabe ainsi que différents autres partis à tendance sociale, libérale et tiers-mondiste dans les années 60. Cela ne faisait évidemment ni les affaires de l'Occident, ni, encore moins, celles de l'Arabie qui n'est séparée du Soudan que par la Mer Rouge. En 1969, un putsch militaire dirigé par le Général Gaafar Nimeiry met fin à l'aventure de cette république indocile et rétive aux intérêts bien compris de l'Occident. Nimeiry est cependant vite jugé trop mou. Il n'arrive ni à se dépêtrer du conflit sécessionniste induit au sud par son coup d'État, ni à museler complètement les communistes. On assiste alors à Khartoum à la montée en puissance de l'Association des Frères Musulmans qui n'y avait que bien peu d'adeptes et n'avait obtenu qu'4% des voix aux dernières élections législatives libres de 1965. Ce développement est d'autant plus spectaculaire que Nimeiry avait déclaré la Confrérie hors-la-loi dès 1969 avant de devoir, sous pression américaine dictée par de hautes considérations démocratiques, rompre avec les communistes et rétablir les Frères dans leurs droits en 1977. Ceux-ci en ont profité pour noyauter les cercles les plus réactionnaires de la fonction publique et de l'armée au sein de laquelle ils créent un comité clandestin, le « Conseil des Quarante ». En avril 1985, le Général Nimeiry est démis de ses fonctions par le Haut Commandement militaire à la suite d'importantes manifestations populaires dénonçant la misère et la corruption. Le Haut Commandement militaire dissout le parlement, suspend la constitution, s'engage à transférer le pouvoir à un gouvernement civil et à organiser des élections libres. Les choses sont allées trop vite pour les Frères. Ils n'obtiennent que 18% des voix aux élections libres de 1986 qui ont débouché sur un paysage politique aimablement libéral et totalement ingérable.

Après avoir laissé les partis libéraux s'user en querelles interminables et stériles, les Frères passent à l'action. Alors que les responsables politiques et militaires du pays se chamaillent en juillet 1989 dans des négociations de paix avec les sécessionnistes du sud, un groupe de 300 militaires menés par le Général Omar Bashir, chef de l'intendance et membre éminent de la Confrérie prend le pouvoir à Khartoum. Il est appuyé par le directoire des Frères avec à sa tête son grand maître local, Hassan Tourabi, et par le directeur de la Faysal Islamic Bank, filiale d'une banque off-shore de l'Émirat de Bahraïn gérant des fonds saoudiens. Le nouveau régime, qui abroge la constitution et dissout le parlement, est reconnu le jour même par l'Arabie Saoudite et les États-Unis. On connaît la suite : trente années de pouvoir sans partage des Frères ont conduit à la ruine du pays, aux massacres du Darfour, à la sécession du sud, à la poursuite de son chef d'État par l'ONU pour crime de génocide. Si la Tunisie paraît à l'abri d'un tel scénario parce qu'un demi siècle de marche forcée vers la laïcité, l'alphabétisation, l'ouverture économique et culturelle au monde ont tout de même suscité un terreau populaire réticent à la régression fondamentaliste, ce n'est pas le cas de l'Égypte.

Entre Tunisie et Égypte, le mouvement de contestation populaire semble, aux yeux des Européens, avoir gagné la Libye. Mais l'analogie est trompeuse. Contrairement à ce qui s'est passé en Tunisie ou en Égypte, la contestation libyenne ne s'est pas d'abord manifestée par des démonstrations bruyantes et improvisées interpellant le pouvoir dans sa capitale. La révolte libyenne n'a pas de racines sociales. Après quarante ans de dictature, il y avait sans doute en Libye un malaise politique mais pas de malaise social. Dans ce pays peu peuplé, l'énorme rente pétrolière, même si elle est l'objet de prédation par Kadhafi et sa famille, assure à tous les citoyens un niveau de vie correct à défaut d'être luxueux. Les seules victimes du système sont les travailleurs immigrés d'Afrique, du Maghreb et du Moyen Orient qui n'ont jamais eu leur mot à dire et qui se sont enfuis en masse aux premiers signes de troubles.

La révolte a commencé en Cyrénaïque, près de la frontière égyptienne. Personne ne se demande comment dans ce pays sous contrôle étroit et permanent depuis quarante ans, on a pu voir sortir de nulle part des centaines de « civils » armés de canons sans recul, de canons anti-aériens, de mitrailleuses lourdes, de lance-roquettes et d'une profusion d'armes individuelles. Ils ont ensuite enrichi leur arsenal en pillant des dépôts de l'armée régulière mais il a bien fallu que quelqu'un leur fournisse la dotation initiale. Et compte tenu de la géographie, cette dotation ne pouvait venir que d'Égypte.

L'Égypte n'a jamais vraiment admis l'indépendance de la Libye, colonie italienne jusqu'en 1945, restée sous statut incertain jusqu'en 1950 où son indépendance a été décidée par les Nations Unies au détriment d'un plan de partage concocté par les occupants franco-britanniques aux termes duquel la Cyrénaïque aurait dû être rattachée à l'Égypte et la Tripolitaine à la Tunisie. La découverte en 1965 d'énormes réserves de pétrole dans le désert libyen n'a fait que renforcer les appétits de l'Égypte surpeuplée et sans ressources pour son voisin sous peuplé et si richement doté. La tentation a donc toujours été grande pour Le Caire de déstabiliser la Libye en espérant son éclatement en trois provinces qui n'ont jamais été réellement unies et solidaires. Dans ce pays, les allégeances tribales ou claniques l'emportent largement sur un sentiment de solidarité nationale. Déjà, en 1969, le coup d'État de Kadhafi avait été inspiré et soutenu par Nasser qui comptait bien faire du « guide » libyen un vassal soumis. L'élève n'a pas joué le jeu et la suite a été une série ininterrompue de coups fourrés et de tentatives de révoltes militaires contre le pouvoir central de Tripoli au cours desquels l'Égypte a tenté de se rallier des proches de Kadhafi pour le remplacer. Le Caire n'a pas non plus hésité à alimenter la subversion islamique en Cyrénaïque et l'agitation des tribus dans la région frontalière du Djebel Akhdar, fief du Groupe Islamique Combattant Libyen (GICL), où Ben Laden projetait au début des années 90 d'établir le noyau d'un « Émirat islamique mondial ». Le problème de l'annexion, ou au moins de la domination de la Libye par l'Égypte, est récurrent. Il s'est posé avec acuité à l'été 1991 dans le sillage de la première guerre du Golfe où Kadhafi,

alors en délicatesse avec l'Occident, avait exprimé sa crainte de voir son pays « offert » à l'Égypte en compensation de l'alignement de cette dernière sur la coalition internationale.

Le « Conseil National de Transition » qui s'est mis en place à Benghazi et qui dépend totalement du bon vouloir de l'Égypte pour ses approvisionnements en vivres, en armes ainsi que pour ses relations extérieures, peut constituer un utile relais à ce genre de manœuvre. Cette instance n'est pas composée d'inconnus spontanés. Outre quelques personnalités du régime Kadhafi qui ont senti le vent tourner, dont un ancien ministre de la justice qui s'est autoproclamé chef de ce conseil et qui ne cache pas sa sympathie pour les islamistes, elle comporte le « Front national pour la sauvegarde de la Libye » qui a depuis longtemps son siège en Arabie Saoudite et qui est la couverture des intégristes, le « Comité libyen pour la défense de la démocratie et des droits de l'homme » qui a son siège à Londres et à Washington, « L'union des monarchistes » qui a son siège au Caire et fédère les intérêts de l'importante confédération tribale des Senoussi, hostile aux Gueddafa. On a même vu réapparaître à la tête des militaires insurgés, sorti d'on ne sait trop où, le colonel Khalifa Haftar que les Anglo-Saxons avaient chargé dans les années 80 de constituer en Libye une force dissidente contre l'armée régulière. Ces différentes composantes – que Kadhafi avait affublées du surnom générique de « chiens errants » - n'ont jamais cessé de tenter de déstabiliser le régime. D'ailleurs la « rébellion » a pris comme drapeau celui de l'éphémère monarchie libyenne et les Frères Musulmans d'Égypte lui ont apporté tout à fait ouvertement et publiquement leur assistance « humanitaire » et financière.

Que l'Égypte ait des vues sur son riche voisin ne saurait surprendre. Plus troublant est l'engagement rapide et massif des armées occidentales dans le conflit. Que Kadhafi soit un dictateur fantasque et prédateur qui n'aurait pas hésité à noyer la rébellion dans le sang ne fait pas de doute. Son éventuel départ ne chagrinerait personne. Mais il est loin d'être le seul au monde dans ce cas et l'Occident assiste ou a assisté l'arme au pied sans rien dire à bien d'autres épisodes de ce genre au Soudan, en Côte d'Ivoire, au Yémen, en Syrie, à Bahreïn. L'ONU a décidé d'un mandat d'intervention en Libye, mais il en existait aussi au Soudan ou en Côte d'Ivoire. Le mandat onusien pour la Libye était relativement clair mais son application paraît sujette à d'inquiétantes dérives au point qu'on se demande quel est l'objectif réellement poursuivi. Dissuader une armée constituée d'employer ses énormes moyens pour écraser une rébellion est une chose. Armer et financer les rebelles, lâcher au sol des forces spéciales, bombarder les résidences du dictateur, autoriser des membres des services spéciaux à intervenir sur le terrain en est une autre qui ne figure pas dans le mandat ONU.

L'empressement de la diplomatie française à se « placer » auprès des rebelles après avoir courtisé le chef de l'État libyen pendant dix ans est pour le moins étrange. La rapidité de l'entreprise pétrolière nationale qatarie à venir signer à Benghazi des contrats d'exploitation d'infrastructures locales qui ne sont même pas encore sous le contrôle des insurgés ne l'est pas

moins. Une ambiguïté certaine commence à peser sur cette intervention. Quels sont les buts de cette guerre ? Sans doute serait-il temps pour la coalition de les préciser car l'OUA commence à s'en inquiéter tout autant que la Ligue Arabe qui l'a manifesté par ses hésitations. Hormis l'Égypte qui a sans doute ses vues sur l'issue de la crise, les autres voisins de la Libye, en particulier l'Algérie, la Tunisie et le Tchad n'ont aucun intérêt à voir le désordre s'installer durablement dans la région.

Car, à défaut de forces politiques réellement autonomes, démocratiques et populaires, quelle sera la légitimité de ceux qui seront appelés à remplacer l'autocrate contesté ? Ce sont des gens issus pour la plupart de milieux réactionnaires, islamistes, monarchistes, soutenus par des armées étrangères, mûris dans leurs chancelleries, voire au sein de leurs services spéciaux, financés par des pétromonarchies qui ne sont pas précisément des modèles de démocratie. Dans la société libyenne qui reste largement clanique et féodale, le chef qui perd est largement démonétisé. Il n'y survivra probablement pas politiquement. Mais qu'il en sorte personnellement mort ou vif, on peut déjà avoir les doutes les plus sérieux sur l'évolution « démocratique » du pays et même sur son évolution tout court en tant qu'entité souveraine, unie et indépendante.

Au Levant se développe en Syrie une situation de contestation également originale qui emprunte à la fois au modèle égyptien par une révolte populaire non armée et au modèle libyen par la multiplication d'ingérences extérieures. Après une brève période de république parlementaire, la Syrie vit depuis cinquante ans sous la coupe d'un pouvoir autoritaire accaparé depuis les années 70 par sa minorité alaouite, opprimée pendant mille ans et vouée au génocide par une fatwa du jurisconsulte sunnite salafiste Ibn Taïmiyyah au 14<sup>e</sup> siècle. La longue crispation communautaire de ce régime qui a investi tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale du pays n'a pas manqué de susciter frustration et ressentiment dans la majorité sunnite du pays. Le Président Bachar el-Assad a tenté depuis les années 2000 d'atténuer les effets par une politique d'ouverture économique jointe à des réformes sociales assez cosmétiques destinées à échanger quelques espaces de prospérité financière contre diverses formes de soumission politique. Cette ouverture n'a en fait profité qu'aux plus nantis sans apporter de changement significatif pour la majorité de la population qui ne manquait donc ni de sujets de mécontentement ni de revendications politiques et sociales justifiées.

Pour autant, comme en Libye, la contestation n'a pas débuté dans la capitale par des manifestations populaires d'exaspération. Elle s'est enracinée, au sud du pays, à quelques kilomètres de la frontière jordanienne, point d'entrée traditionnel des agitateurs islamistes Frères musulmans, interdits en Syrie mais bénéficiant d'un statut légal en Jordanie. Exploitant la répression disproportionnée et maladroite d'incidents mineurs par les forces de sécurité, les leaders de la contestation, qui ont eu l'habileté de se présenter sous l'étiquette « d'associations

de droits de l'homme », n'ont eu aucun mal à en médiatiser les effets auprès de relais de presse occidentaux rendus attentifs à ce genre de mouvement dans le reste du monde arabe. La porte s'est alors grande ouverte sur l'espoir d'interventions extérieures qui viendraient, comme en Libye, bouleverser la donne et débloquent une situation intérieure trop longtemps figée. Et cet espoir a été stimulé par des initiatives des islamistes turcs de l'AKP qui ont témoigné leur sympathie au mouvement et relayé la voix d'opposants islamistes du nord de la Syrie. De même la contestation a trouvé une caisse de résonance dans l'écho trouvé auprès de certains think tanks américains comme le très néo-conservateur International Republican Institute et surtout Freedom House qui préconisent depuis longtemps un encadrement des sociétés musulmanes par l'Association des Frères Musulmans présentés comme « modérés » et susceptibles d'assurer par leur conservatisme la stabilité pacifique de ces sociétés.

Face à la crispation d'un pouvoir peu habitué à communiquer et qui considère – sans doute à juste titre – que toute concession dans le climat actuel ne manquerait pas d'être interprétée comme un signe de faiblesse, l'opposition sunnite, qui s'exprime maintenant dans tous ses fiefs traditionnels du pays et maîtrise les ressorts des médias occidentaux, n'a aucun mal à mobiliser à son profit une opinion internationale peu au fait des réalités locales. Car, contrairement à l'Égypte, la Tunisie ou la Libye, la Syrie est un pays multi-communautaire où les Arabes sunnites ne représentent que 60% de la population. Le reste est composé d'Alaouites, de Chrétiens de toutes obédiences, de Chiites, de Druzes, d'Ismaéliens, de Kurdes sunnites mais non-arabes qui n'aspirent pas moins à la démocratie et à la liberté que la majorité sunnite mais dont le seul ciment et la seule protection sont le nationalisme arabe incarné dans le régime actuel. Ils ne peuvent se satisfaire d'un bouleversement qui aurait pour résultat de les placer sous la tutelle des Frères comme cela semble se profiler en Égypte ou, ainsi que le préconisent certains insurgés libyens, dans le cadre d'une « démocratie basée sur les principes de la Charia »...

Le risque en Syrie, et il sera d'autant plus grand que des pressions extérieures donneront vigueur et espoir de victoire à la contestation islamique sunnite, est celui d'une guerre civile intercommunautaire longue et sanglante à la libanaise qui ne pourra manquer de bousculer les fragiles équilibres du pays du Cèdre et d'y réveiller aussi les affrontements communautaires péniblement contenus. Conscient du problème, Israël, qui n'a pourtant guère de sympathie pour le régime de Damas, multiplie les initiatives destinées à modérer l'ardeur de ses alliés occidentaux à « punir » le pouvoir syrien et à vouloir lui imposer des règles politiques qui, dans le contexte local, ne peuvent déboucher que sur une domination sans partage de la majorité sunnite sur des minorités divisées.

À l'extrême sud du monde arabe, le Yémen présente un profil hybride du cas libyen et du cas syrien. Le Yémen actuel est le produit de la difficile fusion en 1990 d'un Sud-Yémen,



ancienne colonie britannique de Aden et du Hadramaout, intégralement sunnite, et d'un Yémen du Nord à majorité chiite zaydite, ancien sultanat rétrograde devenu république dans les années 60 au terme d'une interminable guerre entre royalistes soutenus par l'Arabie et républicains soutenus par l'Égypte. L'union du nord et du sud n'a jamais été bien digérée de part et d'autre. Le pouvoir central n'a jamais pu étendre son autorité sur l'ensemble du territoire livré à d'incessants affrontements tribaux ou communautaires entre Sunnites et Chiites zaydites largement stimulés et entretenus par l'Arabie pour neutraliser ce voisin agité, plus peuplé qu'elle et où elle puise sa main d'œuvre immigrée mais dont elle redoute les accès de fièvre et n'a jamais accepté les dérives « républicaines », fussent-elles autoritaires.

Dans ce désordre permanent, le Président Ali Abdallah Saleh n'est qu'un chef de tribu parmi d'autres. Contrairement à ses prédécesseurs, tous assassinés les uns après les autres par des rivaux tribaux, il a réussi à se maintenir pendant trente ans en laissant les choses aller plus ou moins à vau-l'eau et la contestation fondamentaliste se développer dans les provinces. Les incessantes prises d'otages crapuleuses de touristes occidentaux en témoignent. Ayant établi son autorité sur Sana'a et sa région, le Président yéménite s'est servi de ses apparences de pouvoir d'État pour canaliser vers lui et sa famille les rentes internationales que lui valent la capacité de nuisance et la position stratégique du Yémen. Ce sont les seules ressources un peu conséquentes de ce pays par ailleurs plutôt démunis. Cette position de monopole lui est aujourd'hui contestée par ceux qui n'ont pas accès au gâteau. Mais il ne faut pas se leurrer. Ceux qui le contestent et qui sont en majorité regroupés sous le drapeau de l'Islah, le parti islamiste fondamentaliste soutenu et armé par Ryadh, n'ont aucune intention de le remplacer par un régime démocratique que l'Arabie ne tolérerait sûrement pas à sa porte. Ils n'aspirent qu'à prendre sa place et ses revenus. Ils y parviendront peut être tant le pouvoir actuel est exténué, mais cela ne changera pas grand chose à la situation générale du pays.

Le « printemps arabe », si cher aux médias occidentaux, même s'il est né de l'exaspération légitime d'une génération excédée par l'incessante violence de régimes autoritaires, s'analyse plutôt en « printemps des islamistes » qu'en « printemps des peuples ». Il ne s'agit pourtant nullement d'une fatalité. Pas plus que d'autres, les peuples du monde arabe n'ont vocation à devoir choisir entre la peste des dictatures militaro-policières et le choléra des réactionnaires fondamentalistes. La source de ce problème n'est pas dans le monde arabe, elle est en Occident et l'exemple le plus significatif en a été donné par les événements de Bahreïn.

Bahreïn est un minuscule pays qui occupe une position stratégique au milieu du Golfe Persique à quelques encablures de la côte saoudienne à laquelle il est relié depuis 1986 par un pont de 20 kilomètres de long. Il est peuplé à 75% de chiites gouvernés par un Émir sunnite. Occupé dès 1820 par la Grande-Bretagne, Bahreïn n'est devenu indépendant qu'en 1971. Dans la

tradition britannique, le pays s'est doté en 1972 d'un parlement représentatif qui a élaboré une constitution entrée en vigueur en 1973. Cela a beaucoup fâché les Saoudiens qui ont exigé en août 1975 la dissolution du parlement et l'abrogation de la constitution. L'Émir a bien dû se plier et instituer un régime autoritaire centré sur sa famille proche qui occupe tous les postes gouvernementaux. Son pays de 678 km<sup>2</sup> et de six cent mille habitants ne dispose d'aucune ressource naturelle, en particulier ni pétrole ni gaz. Ses principales ressources proviennent de la base navale que les Américains s'y sont fait concéder, la plus importante de la région, et surtout du système bancaire off-shore que les Bahreïnais ont su constituer pour permettre aux riches saoudiens d'effectuer des transactions financières opaques dans le reste du monde.

À partir de 1978, les Iraniens se sont évidemment empressés d'aller agiter la population chiite du Bahreïn contre son Émir sunnite pour nuire à Ryadh et tenter de fomenter des troubles au sein de l'importante communauté chiite qui vit sur la côte est de l'Arabie, la plus riche en pétrole. De provocations permanentes en répressions plus ou moins violentes, la tension politique et sociale n'a jamais cessé dans l'Émirat depuis les années 80 et on en est arrivé au « printemps » de 2011, certainement inspiré par les images des autres mouvements de révolte dans le monde arabe. La réaction a été rapide et brutale. Face aux hésitations de l'Émir, c'est l'armée saoudienne qui s'est chargée, avec blindés et artillerie, de réprimer la révolte sans susciter le moindre commentaire dans l'opinion publique ou les médias d'Occident.

Trop négligé par les experts et la presse, le cas du Bahreïn est cependant exemplaire des ambiguïtés et de certaines impasses du « printemps arabe ». Promptes à encourager, voire à susciter par Frères Musulmans ou salafistes wahhabites interposés, les révoltes dans les pays arabes qu'elles jugent dangereux pour leur propre légitimité, les pétromonarchies théocratiques de la Péninsule arabique ne tolèrent chez elles aucune forme d'expression pluraliste ou libérale, ne laissant d'espace politique qu'à plus extrémistes et plus violents qu'elles. Si les peuples arabes, et plus généralement les peuples musulmans, se retrouvent à devoir choisir entre dictatures et islamisme, c'est en conséquence de cette pression constante tolérée ou ignorée par l'Occident.

Plutôt que d'essayer de remédier à cette conséquence par le fracas des armes et la violence des révolutions, il vaudrait peut être mieux s'attaquer aux causes. Et ces causes sont dans l'activisme de la richissime théocratie conservatrice de l'Arabie wahhabite qui inspire la violence, entretient ses réseaux, finance les forces politiques salafistes, fait barrage partout où elle le peut contre les libertés et la démocratie en terre d'Islam, décrète l'anathème contre quiconque lui fait de l'ombre. Elles sont dans le pacte contre nature scellé en 1945 à bord du croiseur Quincy – et renouvelé pour 60 ans en 2005 par le Président Bush - entre la première démocratie du monde occidental et la monarchie la plus réactionnaire du monde musulman. Elles

sont enfin dans la croyance naïve de nos intellectuels que la violence djihadiste des Jamaa Islamiyyah peut se dissoudre dans l'islamisme « modéré » des Frères Musulmans alors que ce sont là les deux faces d'un même Janus qui joue partout la même tragédie dévastatrice. Tant qu'on n'aura pas résolu ces contradictions fondamentales, il sera vain de rêver de « printemps » des peuples musulmans, d'une expression démocratique dont les Saoud ne veulent pas et de la fin de la violence politique islamiste.

Alain Chouet

Mai 2011